

**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil d'établissement – École des Monarques – Annexe temporaire**  
**Mardi 26 septembre 2023 à 18h30**

Représentants des parents : Isabelle Saint-Amour, Véronique Arduin, Salah Mohand Oussaid  
Lisa-Marie Girard, Geneviève Poirier-Cormier, Catherine Gaudet

Absence(s) :

Parents substitués : Lynda Myriam Ramdane, Hacene Meglouli

Enseignants : Caroline Dumont, Geneviève Simard  
Absence(s) : Philippe-Étienne Martin

Personnel de soutien : Hakima Ben Hocine  
Personnel professionnel : Ouarda Ben-Lalli  
Personnel du service de garde : Nora Chemli  
Directrice : Julie Simard  
Direction adjointe : Éthel Chacon  
Membre de la communauté : nil  
Membres de l'OPP : Isabelle Saint-Amour  
Invité : nil

**1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum - 3 minutes**

Le quorum est atteint. La séance débute à 18:36.

**2. Adoption de l'ordre du jour - 5 minutes**

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour du 26 septembre 2023 est adopté.

**3. Élection de la présidence et de la vice-présidence - 3 minutes**

Véronique Arduin est acclamée comme présidente et Catherine Gaudet comme vice-présidente.

**4. Élection d'un(e) secrétaire - 2 minutes**

Ethel Chacon est acclamée comme secrétaire.

**5. Élection d'un parent et d'un parent substitut au comité de parents du CSSDM – 5 minutes**

Salah Mohand Oussaid est acclamée comme parent au comité de parents du CSSDM et Lisa-Marie Girard comme parent substitut.

**6. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 juin 2023 - 5 minutes**

**6.1. Suivi au procès-verbal**

Des erreurs sont présentes dans la liste des membres présents au CÉ du 13 juin. Lisa-Marie fera les correctifs.

**7. Règles de régie interne - 10 minutes**

Julie Simard fait la lecture des principaux points de la régie interne. Voici les points abordés :

- Représentants du CÉ
- Déclaration d'intérêts remise par les membres du CÉ

- Président et vice-président
- Quorum
- Réunions, hormis la première et la dernière rencontre, celles-ci seront en virtuel.
- Convocation et réunion extraordinaire
- Ordre du jour : L'ordre du jour et la documentation ne seront plus remis en version papier lors des rencontres en présentiel
- Décisions
- Procès-Verbal
- Absences
- Modifications à la régie interne

La présidente présente le sondage d'appréciation des séances du CÉ de l'année 2022-2023.

La présidente propose que certains points consensuels soient présentés plus rapidement.

### **8. Calendrier des rencontres - 10 minutes**

Il est adopté à l'unanimité que le calendrier des rencontres du conseil d'établissement sera :

- 26 septembre
- 14 novembre
- 16 janvier
- 12 mars
- 16 avril
- 14 mai
- 4 juin

### **9. Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement - 2 minutes**

Un rappel est formulé pour que les membres suivent la formation obligatoire. La directrice enverra le lien pour la formation obligatoire.

### **10. Déclaration annuelle d'intérêts des membres du conseil d'établissement – 2 minutes**

Un rappel est formulé pour que les membres du conseil d'établissement remplissent la Déclaration annuelle d'intérêts.

### **11. Plan local des mesures d'urgence (approbation) - 5 minutes**

Un résumé du plan local des mesures d'urgence est fait par la directrice Julie Simard.

Une pratique d'incendie a été réalisée le 22 septembre 2023. Tout s'est bien passé.

Toute l'information pertinente est dans les documents fournis.

### **12. Utilisation des locaux mis à la disposition de l'établissement (approbation) - 5 minutes**

Le CÉ approuve que Les loisirs récréatifs de Rosemont utilisent nos locaux pour les activités parascolaires. La présidente propose que si la liste d'attente est importante, dans la mesure du possible, une offre plus importante de cette activité soit offerte.

### **13. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement - 5 minutes**

Le conseil d'établissement dispose d'un budget de 400\$ pour le fonctionnement et un budget de 400\$ pour la formation.

Le conseil d'établissement suggère d'utiliser le montant de 400\$ pour faire une activité de reconnaissance des bénévoles à la fin de l'année.

#### **14. Approbation des sorties éducatives et culturelles - 5 minutes**

Les activités culturelles prévues dans l'année sont présentées par la directrice.

- Tous les groupes de l'école sortiront 2 ou 3 fois au théâtre. Certains groupes devront déplacer l'heure de dîner.
- 2 classes iront à la Ruelle de l'avenir pour une durée de 20 semaines.
- 4 classes iront au spectacle de Casse-Noisette. L'horaire des élèves sera modifié.
- Les élèves du pavillon St-Jean-Vianney feront des activités sportives avec M. Philippe-Étienne dans le cadre du programme RSEQ.

#### **15. Adoption des règles de fonctionnement des services de garde - 15 minutes**

Mme Chemli présente les nouveaux tarifs pour l'année 2022-23.

La réglementation n'a pas eu de changements.

Lors des journées pédagogiques, s'il y a trop d'élèves inscrits, une priorité pourrait être accordée dans l'ordre suivant : élèves réguliers du service de garde, dineurs, élèves qui ne fréquentent pas le service de garde.

#### **16. Points d'information/rapports - 35 minutes**

##### **16.1 Direction (5 minutes)**

Le camp Boute-en-train aura lieu le 10, 11, 12 juin. Une contribution de 20\$ sera demandée aux parents puisque cette activité est au coût de 50\$/ élève.

La directrice mentionne les postes non pourvus :

- 3 jours en psychoéducation
- 1 journée en orthopédagogie
- 1 poste au service de garde

Des travaux sont effectués dans les différents pavillons. La réfection des trottoirs se fait à l'annexe temporaire. À St-Jean-Vianney, des travaux au niveau de l'interphone et de l'entrée d'eau sont réalisés.

##### **16.2 OPP (5 minutes)**

La première réunion de l'OPP a eu lieu. Un dîner pizza aura lieu chaque mois. Une augmentation des prix a été faite. Des bénéfices de 1466\$ ont été réalisés.

Le marché de Noël, la vente de sapins et couronnes, les paniers de Noël, la vente de chandails seront des projets reconduits. Le Bazar et le Bal de Saint-Valentin sont des projets à confirmer. Isabelle St-Amour est la présidente de l'OPP.

Il est de plus en plus difficile d'avoir des parents bénévoles à l'OPP.

##### **16.3 Personnel enseignant (5 minutes)**

Les enseignantes mentionnent le projet éducatif en écriture et sont bien heureuses du nouveau projet éducatif.

##### **16.4 Service de garde (5 minutes)**

Rabia Belkaid a eu le poste de classe principale. Le personnel du service de garde est en formation sur la plateforme éducative. Le projet « ma cour physiquement active » sera mis en place au pavillon St-Jean-Vianney.

Les parents pourront entrer dans l'école lors de la journée du 10 octobre au pavillon Marie-Rollet.

#### **16.5 Parents (5 minutes)**

Un parent mentionne que des parents n'ont pas reçu les photos scolaires.

Un parent propose que, lors de L'AGA de l'an prochain, le vote se fasse par une plateforme sécurisée. Il faudra informer les parents à l'avance.

Les parents aimeraient avoir un suivi des travaux à venir en lien avec Marie-Rollet.

Un parent mentionne le projet de la cour St-Jean-Vianney. La direction explique que le projet serait lancé par le service de garde et que c'est un projet à long terme.

#### **16.6 Comité de parents (5 minutes)**

Aucun

#### **16.7 Membre de la communauté (5 minutes)**

Aucun

### **17. Varia – Points divers - 5 minutes**

#### **17.1. Retour sur l'assemblée générale**

Les parents mentionnent que les enfants étaient bruyants et que c'était difficile d'entendre certains points. Un micro pourrait être utilisé.

Ils suggèrent que ceux-ci soient dans une salle à part. Le service de garde mentionne la possibilité d'avoir un service de garde offert lors de ces rencontres (AGA, rencontre de parents).

Le point de l'OPP pourrait être devancé dans l'ordre du jour de l'assemblée générale pour faciliter le recrutement de parents.

### **18. Levée de la réunion**

La séance est levée à 20h15.

---

**Président(e)**

---

**Directrice**